



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Etablissement cantonal des assurances sociales ECAS
Kantonale Sozialversicherungsanstalt KSVa

Impasse de la Colline 1, 1762 Givisiez

T +41 26 305 52 52, F +41 26 305 52 62
www.caisseavsfr.ch

Fribourg, le 27 avril 2011

Communiqué de presse

ECAS: des prestations en hausse et une réorganisation

L'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS) a publié son rapport 2010. Pour la première fois de son existence, le montant de ses prestations a franchi le cap du milliard de francs.

Que ce soit en vertu de l'application de la législation fédérale ou de la législation cantonale, l'ECAS constitue un pilier fondamental de la sécurité sociale de la population fribourgeoise. Il regroupe la Caisse cantonale de compensation AVS, la Caisse cantonale de compensation pour allocations familiales et l'Office cantonal de l'assurance-invalidité et gère une large palette de prestations sociales, en particulier les rentes AVS/AI, les allocations pour perte de gain (APG), les allocations de maternité, les prestations complémentaires, les réductions de primes à l'assurance-maladie, les allocations familiales et les allocations familiales fédérales dans l'agriculture.

Pour la première fois, la somme des prestations annuelles versées par l'ECAS a dépassé le milliard de francs en 2010, soit environ 38 millions de plus qu'en 2009. Avec des montants de près de 487 millions de francs, ce sont les prestations AVS et AI qui représentent la part la plus importante.

L'assurance-invalidité a fêté son 50^e anniversaire

L'année 2010 a encore été marquée par le 50^e anniversaire de l'existence de l'assurance-invalidité. En tant qu'invité d'honneur de la Foire de Fribourg, l'Office AI (OAI) est allé à la rencontre de la population pour présenter l'assurance-invalidité, ses prestations et son fonctionnement. Sur son stand, les visiteurs ont découvert les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes atteintes dans leur santé et les moyens qui peuvent être mis en place pour leur venir en aide. L'institution a ainsi démontré qu'elle était proche des besoins de ses assurés et garante d'une réadaptation appropriée.

L'OAI peut également se prévaloir pour 2010 d'un succès croissant dans le domaine du placement dans les entreprises: 338 personnes ont retrouvé une occupation dans une activité adaptée à leur état de santé, soit 79 de plus qu'en 2009. Si ces chiffres sont le résultat du travail de l'OAI sur le terrain de l'économie, il ne serait possible de réintégrer les personnes concernées sans l'ouverture d'esprit dont font preuve les employeurs fribourgeois.

Changement d'organisation à la Caisse cantonale de compensation

Après plus de 40 ans d'activité au sein de la Caisse de compensation, la directrice adjointe, Mme Josiane Mondoux, a quitté l'établissement à fin avril 2011 pour une retraite méritée. Au fil des ans, Mme Mondoux est très vite devenue une spécialiste reconnue au niveau national aussi bien en matière de législation sur l'AVS que de prestations complémentaires. Dans sa fonction, elle a également joué un rôle important auprès de nombreuses institutions sociales du canton.

Suite à ce départ, M. Patrick Andenmatten, actuellement chef de service, a été nommé directeur adjoint à partir du 1^{er} mai 2011. Economiste de formation, travaillant depuis de nombreuses années dans l'administration publique et disposant d'une large expérience en matière de gestion, il aura pour mission de seconder le directeur de l'établissement tout en assumant la responsabilité des finances et des ressources humaines de l'établissement.

Le départ de Mme Mondoux correspond également au regroupement des sections des rentes, des prestations complémentaires et de l'assurance-maladie en une seule section des prestations. M. Pascal Boschung, économiste d'entreprise, prendra la tête de cette section au 1^{er} mai 2011. Celle-ci compte près de 50 collaborateurs et gère annuellement plus de 900 millions de francs de prestations.

Contact

—

ECAS, Hans-Jürg Herren, Directeur, T +41 26 305 52 70 (14 h 00 – 17 h 00)

Communication

—

DSAS, Claudia Lauper, conseillère scientifique, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38